



OBJECTIFS

1. Analyser et comprendre les enjeux au regard des obligations des règlements UK post-Brexit ;
2. Orienter les stratégies de mise en conformité des produits ;
3. Anticiper les obligations à venir pour les prendre en compte opérationnellement.



PUBLIC / PRÉREQUIS

Salariés des entreprises du secteur de la chimie de formulation concernés par le Brexit.

Aucun prérequis exigé.



DURÉE

1 session de 7h30 heures de formation sur 1 journée.



TARIFS

Nous contacter par mail à formations@fipec.org ou par téléphone au 01 53 23 00 04



LE FORMATEUR

Équipe EcoMundo:

- Renaud GERMAIN-THOMAS, expert réglementaire, 6 ans d'expérience.
- Gwenaëlle JULIEN, expert réglementaire et toxicologiste, 6 ans d'expérience.
- Saad SHEHADEH, expert réglementaire, 5 ans d'expérience.



LE RÉFÉRENT TECHNIQUE

Nancy SAUVAN, Responsable Affaires Réglementaires Produits au sein de la FIPEC, s'est assurée que la formation soit adaptée aux besoins des entreprises de nos filières.

nancy.sauvan@fipec.org



ACCESSIBILITÉ

Nous accueillons tout public en situation de handicap. N'hésitez pas à contacter notre référent : imane.jaadouni@fipec.org pour adapter l'accès à votre situation. Nos locaux sont qualifiés PMR



MÉTHODE PROPOSÉE

Formation dispensée en présentiel, alternant théorie et évaluations pratiques.



MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation de chaque stagiaire en cours de formation via l'outil Klaxoon de la FIPEC.



MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

S'inscrire via [le formulaire](#).
Inscription ouverte jusqu'à la veille de la formation dans la limite des places disponibles FIPEC : 42 avenue Marceau, Paris.